

### Entre 4 300 et 5 300 lycéens de plus en établissement public en Languedoc-Roussillon d'ici 2020

Sophie Audric - Insee

Environ 70 000 lycéens seraient scolarisés en établissement public en Languedoc-Roussillon en 2020. La croissance projetée des effectifs scolarisés dans la région serait liée au regain de la natalité du milieu des années quatre-vingt-dix et aux migrations résidentielles. Au sein de la région, les différences d'attractivité résidentielle et de structures d'âge expliquent des évolutions contrastées du nombre de lycéens selon les territoires. D'ici 2020, les zones de Béziers et autour de Perpignan accueilleraient un quart des effectifs de lycéens supplémentaires. Cela représente pour chacune plus de 600 lycéens supplémentaires en 10 ans. Le nombre de lycéens devrait également fortement augmenter sur Nîmes-Ouest, Alès, Narbonne, Carcassonne et Clermont-l'Hérault-Lodève : entre 300 et 500 lycéens supplémentaires selon la zone entre 2010 et 2020. Sur Montpellier et ses alentours, il devrait être stable, mais augmenter après 2020.

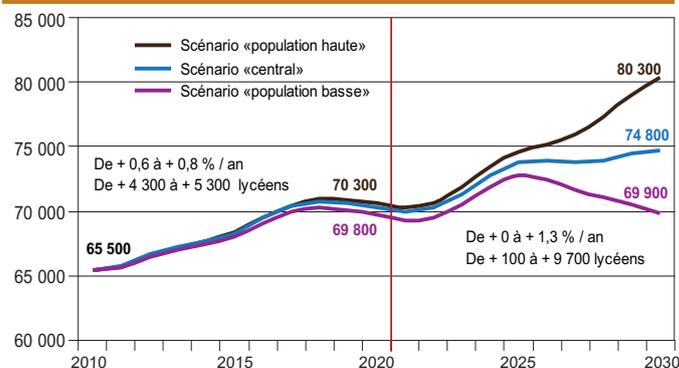
Depuis les lois de décentralisation du début des années quatre-vingt, le Conseil Régional a en charge la construction, le fonctionnement et l'équipement des lycées publics du Languedoc-Roussillon. À la rentrée scolaire 2009-2010, 65 500 lycéens résidant en Languedoc-Roussillon étaient scolarisés dans l'un des 88 établissements publics de la région, en filière générale, technologique ou professionnelle, hors filières post-bac et lycées agricoles. Dans un contexte régional de croissance démographique, les projections du nombre d'élèves en lycées publics pour les prochaines années constituent pour la Région un outil d'aide à la décision, notamment pour la planification des capacités d'accueil à venir et la localisation des futurs lycées (cf. encadré : *Enjeux des projections...*). Elles apportent également des éléments à la Région dans l'estimation des besoins en personnel technique, et au Ministère de l'éducation nationale dans les prévisions des effectifs d'enseignants correspondants.

#### Environ 70 000 lycéens scolarisés en établissement public en 2020 en Languedoc-Roussillon

En 2020, près de 70 000 lycéens seraient scolarisés dans un établissement public en Languedoc-Roussillon. Entre 2010 et 2020, leur nombre devrait croître fortement, de + 0,7 % en moyenne annuelle, si les tendances démographiques récentes en matière de fécondité, migrations et d'espérance de vie se prolongeaient (cf. *Méthodologie : les projections démographiques - scénario « central »*). Par ailleurs, cette projection suppose

également que les jeunes de demain poursuivront autant leur scolarisation que les jeunes d'aujourd'hui, et que le choix des familles entre établissement public et privé restera constant dans le temps (cf. *Méthodologie : les projections du nombre de lycéens en établissement public*). Le nombre de lycéens en établissement public augmenterait de + 4 900 d'ici 2020 et continuerait à augmenter à l'horizon 2030 : + 4 400 lycéens, soit + 0,6 % par an entre 2020 et 2030 (graphique 1). Des mesures visant à lutter contre le décrochage scolaire pourraient augmenter la proportion de jeunes scolarisés et augmenter ainsi les effectifs potentiels.

Graph. 1 - Évolution du nombre de lycéens en établissement public en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2030  
Environ 70 000 lycéens en 2020 en Languedoc-Roussillon  
unité : nombre



Lecture : Afin de prendre en compte des évolutions possibles sur les comportements démographiques, deux scénarios alternatifs au scénario « central » ont été élaborés. Si le scénario « central » maintient la fécondité à son niveau de 2007, les deux autres supposent que le nombre d'enfants par femme augmente ou diminue (cf. méthodologie).

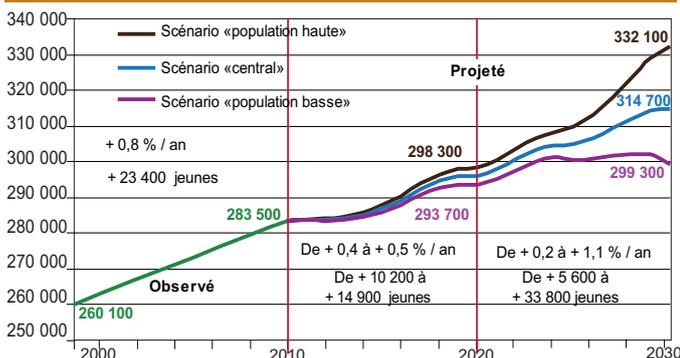
Sources : Insee - Recensements de population et modèle Omphale 2010 ; Rectorat

## Augmentation des effectifs scolaires liée au regain de natalité du milieu des années quatre-vingt-dix

A taux de scolarisation constant dans le public, l'évolution du nombre de lycéens découle de celle du nombre de jeunes. En 2010, le Languedoc-Roussillon compte 283 500 jeunes âgés de 14 à 22 ans (graphique 2). Au cours des dix années suivantes, leur nombre augmenterait entre + 0,4 % et + 0,5 % par an. Ainsi, en 2020, entre 293 700 et 298 300 jeunes de 14 à 22 ans résideraient dans la région, conséquence de la forte croissance des naissances à partir de la fin des années quatre-vingt-dix, mais aussi des mouvements migratoires, notamment de familles arrivant avec leurs enfants.

Le regain de natalité amorcé depuis la fin des années 90 fera connaître ses effets sur les effectifs des lycéens 15 à 20 ans plus tard, soit à partir de 2015. Le nombre de jeunes resterait stable entre 2010 et 2015, autour de 284 000. En effet, la moyenne annuelle des naissances correspondant aux générations de lycéens de 2010 est

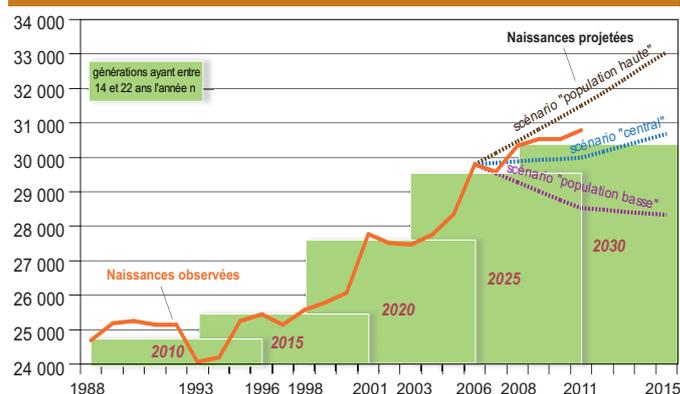
**Graph. 2 - Évolution du nombre de jeunes âgés de 14 à 22 ans en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2030**  
Augmentation accrue du nombre de jeunes à partir de 2015  
unité : nombre



Sources : Insee - Recensements de population et modèle Omphale 2010

de même ordre de celle des lycéens de 2015, autour de 25 000 par an (graphique 3). À partir du milieu des années 90, le nombre de naissances a augmenté dans la région comme sur l'ensemble de la France : 27 900 naissances par an entre 1995 et 2011. En 2011, 30 800 bébés sont nés en Languedoc-Roussillon. Ceci se traduit 15 à 20 ans plus tard par une augmentation du nombre de jeunes. Les changements dans la fécondité des languedociennes mais aussi la croissance du nombre de femmes en âge de procréer (15-49 ans) sont à l'origine de ce regain de natalité (Audric, 2013) : 542 500 femmes de 15 à 49 ans en 1999 contre 578 200 en 2010.

**Graph. 3 - Évolution du nombre de naissances en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2030**  
Reprise de la natalité au milieu des années 90  
unité : nombre



Note de lecture : Un rectangle vert représente dans sa largeur les années de naissances des personnes âgées de 14 à 22 ans l'année n (en rouge), dans sa hauteur la moyenne annuelle des naissances sur cette période. Par exemple, les personnes âgées de 14 à 22 ans en 2015 sont nées entre 1993 et 2001, 25 500 naissances ont eu lieu chaque année en moyenne sur cette période. La surface de chaque rectangle représente le volume de la génération sur la période.  
Sources : Insee - État-civil, Recensements de population et modèle Omphale 2010

## Les migrations contribuent également à alimenter le nombre de lycéens avec 2 400 jeunes de plus chaque année

La hausse des effectifs des lycéens dans le futur ne résulterait pas uniquement des naissances régionales.

### Enjeux des projections de lycéens en termes de politiques publiques - Conseil régional du Languedoc-Roussillon -

Dès 2004, la Région a mis en place une politique ambitieuse au profit de la Jeunesse et notamment un Schéma Régional de l'Éducation afin de répondre aux enjeux de la politique éducative : créer les conditions de la réussite scolaire, contribuer à la réduction des inégalités sociales et proposer une offre de formation diversifiée répartie de manière équilibrée sur le territoire régional. Ainsi, les investissements immobiliers, d'un montant de plus d'un milliard d'euros, ont permis la création de 6742 places d'accueil supplémentaires dans les 88 lycées publics de la Région, dont 2442 en enseignement professionnel et 795 places en internat. 7 lycées neufs ont été construits, 3 sont en cours de réalisation et plus de 70 lycées ont été réhabilités.

Par ailleurs, la Région a engagé une action exemplaire et unique sur le territoire national quant au développement du numérique dans les établissements.

La Collectivité a placé les politiques Jeunesse au cœur de son action ce qui fait que la Région est au 1<sup>er</sup> rang national pour les dépenses dans les lycées : 64€/habitant contre 35€ en moyenne nationale.

Consciente de l'attrait de son territoire, la Région Languedoc-Roussillon est entrée dans une démarche prospective afin d'analyser les besoins et anticiper les actions futures à initier.

Dans ce cadre, l'étude de l'INSEE sur l'évolution du nombre de lycéens à l'horizon 2030 a mis en exergue des zones sous tension dont le dynamisme démographique pourrait se traduire par un apport conséquent de jeunes scolarisables en lycée pour la période concernée.

Cette analyse statistique apporte un éclairage intéressant sur l'évolution du territoire régional et pourra constituer une aide à la décision pour les élus régionaux afin de poursuivre l'action éducative régionale et proposer une offre de formation adaptée aux futures réalités régionales.

Les mouvements migratoires impacteraient également les effectifs lycéens au travers de plusieurs effets. L'attractivité de la région se traduit non seulement par une augmentation du nombre de femmes en âge de procréer, mais aussi par un apport de jeunes de moins de 14 ans, futurs lycéens et par un apport de jeunes de 14 à 22 ans, déjà lycéens pour certains.

De nombreux jeunes de 14 à 22 ans provenant d'autres régions en raison de l'attractivité du Languedoc-Roussillon pour leurs parents viennent gonfler les effectifs de lycéens. En 2010, deux jeunes sur cinq de 14 à 22 ans résidant dans la région sont nés dans une autre région. A contrario, une proportion moitié moindre de jeunes nés dans la région l'ont quittée : 19 % des jeunes âgés de 14 à 22 ans nés dans la région n'y résident plus. Ainsi, entre 2003 et 2008, les arrivées sont plus nombreuses que les départs pour les jeunes, avec un solde migratoire de + 2 400 jeunes chaque année en Languedoc-Roussillon. L'apport important de population jusqu'au milieu des années 2000 a entraîné une forte augmentation du nombre de jeunes dans la région entre 1999 et 2010, en moyenne + 0,8 % par an. Ces comportements migratoires devraient se poursuivre dans les années à venir à un rythme toutefois moins soutenu. L'excédent migratoire serait relativement moins important dans les années à venir et contribuerait donc moins qu'entre 1999 et 2010 à la croissance du nombre de jeunes dans la région (Audric, 2010).

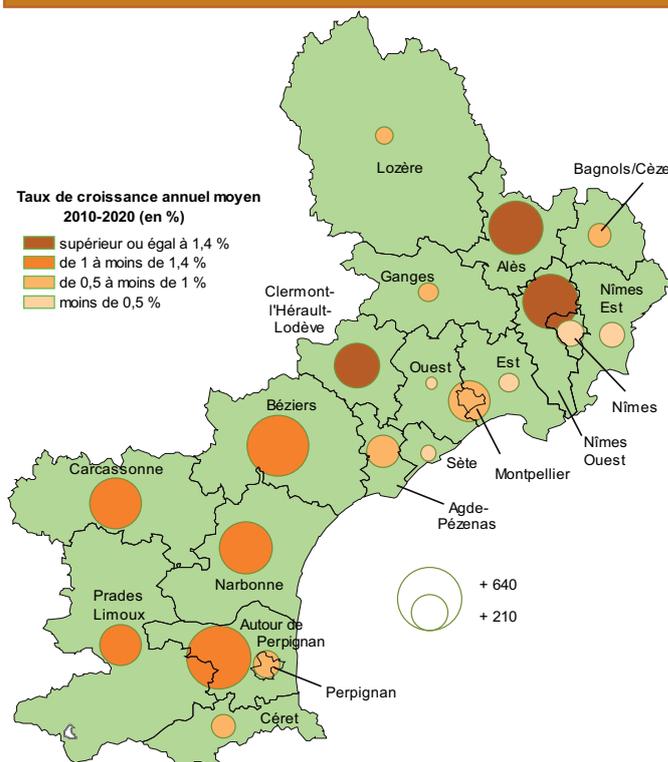
L'évolution du nombre de lycéens serait d'ampleur différente selon les territoires en raison de leurs disparités de structure par âge et de leurs attractivités inégales. Pour identifier les territoires à forte croissance potentielle de lycéens, un zonage spécifique a été élaboré s'apparentant aux zones d'emploi (cf. encadré : zonage de l'étude). Chaque zone regroupe une offre homogène et complète d'enseignement public du secondaire.

### D'ici 2020, la zone de Béziers et celle autour de Perpignan accueilleraient un quart des effectifs supplémentaires de lycéens

Le nombre de lycéens scolarisés dans le public augmenterait fortement autour de Perpignan et dans la zone d'emploi de Béziers : plus de 600 lycéens supplémentaires en dix ans (carte 1). L'augmentation serait forte en volume mais également en relatif avec un taux de croissance de + 1,1 % par an pour ces deux zones, en raison de leur attractivité résidentielle. D'ici 2020, ces deux zones accueilleraient plus d'un quart des lycéens supplémentaires de la région. A la rentrée 2009-2010, 10 900 lycéens scolarisés dans un établissement public y résident, soit 17 % des lycéens de la région (tableau 1). Dans la zone d'emploi autour de Perpignan, un lycée a été créé à Canet-en-Roussillon en 2008, rejoignant ainsi les trois lycées déjà existants et un autre ouvrira en 2015 à Argelès-sur-Mer. Quant à la zone d'emploi de Béziers, elle compte sept lycées publics dont un ouvert en 2013 à Sérignan

### Carte 1 - Évolution du nombre de lycéens en établissement public à l'horizon 2020 au lieu de résidence

Forte augmentation des effectifs lycéens autour de Perpignan et dans la zone de Béziers



Sources : Insee – Recensements de population et modèle Omphale 2010 (scénario « central ») et Rectorat - © Ign 2014

Tableau 1 - Répartition des lycéens inscrits en 2009-2010 dans un établissement public du Languedoc-Roussillon par zone géographique et évolution projetée des effectifs à l'horizon 2020

Les zones géographiques	Effectifs de lycéens en 2009-2010		Évolution annuelle moyenne 2010-2020 (%)	Évolution totale 2010-2020 (effectif)	Évolution totale 2010-2030 (effectif)
	nombre	%			
Zone de Montpellier-Est	7 600	11,6	- 0,1	- 70	+ 430
Commune de Montpellier	5 620	8,6	+ 0,5	+ 290	+ 710
Zone autour de Perpignan	5 460	8,3	+ 1,1	+ 640	+ 1 050
Zone de Béziers	5 390	8,2	+ 1,1	+ 610	+ 940
Zone de Nîmes-Est	4 180	6,4	+ 0,3	+ 110	+ 400
Zone de Carcassonne	3 960	6,0	+ 1,0	+ 430	+ 640
Commune de Nîmes	3 860	5,9	+ 0,3	+ 130	+ 340
Zone de Narbonne	3 600	5,5	+ 1,2	+ 450	+ 730
Zone de Montpellier-Ouest	3 550	5,4	+ 0,1	+ 30	+ 420
Zone de Nîmes-Ouest	3 000	4,6	+ 1,5	+ 480	+ 890
Zone d'Alès	2 970	4,5	+ 1,5	+ 460	+ 640
Commune de Perpignan	2 440	3,7	+ 0,5	+ 130	+ 170
Zone de Sète	2 320	3,5	+ 0,2	+ 50	+ 190
Zone de Prades-Limoux	2 210	3,4	+ 1,2	+ 280	+ 360
Zone d'Agde-Pézenas	2 120	3,2	+ 0,8	+ 180	+ 320
Zone de Bagnols-sur-Cèze	1 930	3,0	+ 0,5	+ 100	+ 200
Zone de Céret	1 720	2,6	+ 0,6	+ 100	+ 140
Zone de Clermont l'Hérault-Lodève	1 480	2,3	+ 2,0	+ 330	+ 540
Lozère	1 060	1,6	+ 0,6	+ 60	+ 90
Zone de Ganges	1 030	1,6	+ 0,7	+ 70	+ 140
<b>Ensemble</b>	<b>65 500</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 4 860</b>	<b>+ 9 340</b>

Champ : ensemble des lycéens résidant en Languedoc-Roussillon et inscrits dans un établissement public de la région en septembre 2009 (hors post-bac)  
Sources : Rectorat - fichiers des lycéens septembre 2009 ; Insee – Recensements de population et modèle Omphale 2010 (scénario « central »)



## Méthodologie

### Le modèle de projections démographiques de l'Insee - Omphale 2010

L'Insee a réalisé à l'horizon 2030 des projections de population de jeunes de 14 à 22 ans à l'aide du modèle « OMPHALE 2010 ». Ce modèle applique des quotients d'émigration bi-localisés et des quotients de fécondité et de mortalité propres aux populations correspondantes, pour chaque sexe et âge avec un pas quinquennal. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les données initiales du modèle sont celles du recensement de population au 1<sup>er</sup> janvier 2007; les projections ont été recalées sur les populations des 14-22 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2010, données les plus récentes du recensement. Les divers quotients sont déterminés à partir des tendances de fécondité, mortalité et de migrations observées par le passé, sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (effet sur le marché foncier, impact des politiques publiques territoriales...) ni les facteurs exogènes...

Les trois scénarios démographiques :

1 - **Scénario « central »** : les tendances démographiques récentes sont prolongées

■ L'espérance de vie à la naissance augmenterait au même rythme qu'en France métropolitaine où elle atteindrait 83, 1 ans pour les hommes et 88, 8 ans pour les femmes en 2040 ;

■ Fécondité : les taux de fécondité de chaque territoire sont maintenus à leur niveau de 2007 sur toute la durée de projections. L'indicateur conjoncturel de fécondité de la région est maintenu à 1,9 enfant par femme de 2007 à 2030 ;

■ Migrations résidentielles : les quotients migratoires internes à la France, calculés entre 2000 et 2008, sont supposés constants sur la période de projection ; pour les échanges avec l'étranger (y compris hors Europe), l'hypothèse métropolitaine (+ 100 000 personnes par an) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par département.

2 - **Scénario « population haute »** : évolution optimiste des composantes démographiques (fécondité, migrations avec l'étranger et espérance de vie). Le nombre moyen d'enfants par femme (Indicateur Conjoncturel de Fécondité ICF), supposé constant dans le scénario « central », augmente ici de 0,15 de 2007 à 2015, puis se stabilise jusqu'en 2030.

3 - **Scénario « population basse »** : évolution pessimiste des composantes démographiques, notamment l'ICF diminue de 0,15 de 2007 à 2015 puis se stabilise jusqu'en 2030.

### Les projections du nombre de lycéens en établissement public :

Pour chaque territoire, à chaque âge entre 14 et 22 ans et pour chaque sexe, la part des jeunes scolarisés en lycée public est estimée à partir des données du rectorat de septembre 2009 et du Recensement de population 2010. Il s'agit du nombre d'inscrits en établissement public de la région rapporté à la population correspondante. Ces parts sont estimées au lieu de résidence. La part de jeunes scolarisés en lycée public, supposée constante sur toute la période, est appliquée aux projections de jeunes de 14 à 22 ans par zone, sexe et âge pour avoir les projections de lycéens en établissement public. Par hypothèse, le comportement de choix actuel des familles entre établissement public et privé resterait constant.

La part de jeunes en lycée public est la plus forte pour les 16-17 ans : six sur dix d'entre eux sont scolarisés dans un lycée public de la région ; les lycéens en établissement privé ou agricole et les jeunes en apprentissage ne sont pas pris en compte ici. Les taux de scolarisation sont différents d'un âge à l'autre, ce qui explique que les évolutions projetées du nombre de lycéens entre 2010 et 2030 ne soient pas le calque des évolutions du nombre de jeunes de 14 à 22 ans. En particulier, la stabilisation du nombre des 14-22 ans projetée entre 2010 et 2015 n'apparaît pas, car chez les lycéens, ce sont les 16-17 ans qui sont fortement représentés. Or, les personnes ayant 16-17 ans entre 2011 et 2015, sont nées après 1994, date à partir de laquelle la fécondité redevient forte dans la région.

### Champ de l'étude

A la rentrée 2009, 91 100 lycéens sont inscrits dans un établissement de la région, public ou privé sous contrat de l'Éducation nationale, dont 81 400 dans les filières générales, technologiques ou bac professionnel et CAP, les autres étant en BTS ou en classes préparatoires (post-bac). Parmi ces 81 400 lycéens hors post-bac, 66 700 sont dans les lycées publics dont la Région a en charge, depuis les lois de décentralisation, la construction, le fonctionnement et l'équipement. Les jeunes de 15 à 22 ans représentent la quasi-totalité de ces lycéens (99,9 %) et seulement 2 % d'entre eux ne résident pas en Languedoc-Roussillon (un peu plus de 1 000 élèves, exclus du champ). Au final, on estime des parts de jeunes scolarisés en lycée public à partir des 65 400 lycéens résidant en Languedoc-Roussillon, âgés de 14 à 22 ans, et inscrits dans un établissement public hors post-bac à la rentrée scolaire 2009-2010.

L'année 2010 a été retenue dans cette publication car les parts de jeunes scolarisés en lycée ne pouvaient pas être estimées pour des années plus récentes.

## Zonage de l'étude

Le zonage élaboré dans le cadre de cette étude est composé de 20 zones géographiques (*cf. carte*). Il s'apparente au zonage en zones d'emploi, espaces géographiques à l'intérieur desquels la plupart des actifs résident et travaillent.

- Dix zones d'emploi ont été retenues : Céret, Narbonne, Béziers, Agde-Pézenas, Sète, Clermont-l'Hérault-Lodève, Ganges, Alès, Lozère et Bagnols-sur-Cèze ;
- La zone d'emploi de Carcassonne est complétée des communes audoises de la zone d'emploi de Toulouse ;
- Les zones d'emploi de Prades et de Limoux sont fusionnées pour atteindre le seuil de 50 000 habitants, seuil minimal pour réaliser des projections démographiques ;
- La zone d'emploi de Montpellier est scindée en trois parties : zone Montpellier-Est, commune de Montpellier et zone Montpellier-Ouest ;
- La zone d'emploi de Nîmes est scindée en trois parties : zone Nîmes-Ouest, commune de Nîmes et zone Nîmes-Est comprenant les communes gardoises de la zone d'emploi d'Avignon ;
- La zone d'emploi de Perpignan est scindée en deux parties : commune de Perpignan et zone dite « autour de Perpignan ».



## Définitions

**Zone d'emploi :** Espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006.

## Références bibliographiques

- **Audric S., (2013)**, « Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, 2 636 400 personnes résident en Languedoc-Roussillon », Insee Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres n°1, janvier 2013
- **Audric S., (2010)**, « Projections de population en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2040 : La croissance démographique resterait forte mais se tasserait », Insee Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres n°08, décembre 2010

### Pour en savoir plus

- « Naissances et fécondité en Languedoc-Roussillon : Deux enfants par femme » *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres n°1, février 2012*
- « L'emploi, un facteur de mobilité résidentielle » *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°06, septembre 2011*
- « Les effectifs du second degré et des classes post-bac à la rentrée 2013 », *Académie de Montpellier, Note d'information 01/2013*